

Wimereux, le 24 juin 2021

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

Linda NAVET

Nos Réf. : JLD/SG/LN/n° 21.098

**Le Maire de WIMEREUX**

à

**Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil Municipal**

**REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

✚ **MERCREDI 30 JUIN 2021 à 20 H 00**

**ORDRE DU JOUR**

- ☒ Désignation du secrétaire de séance.
- ☒ Adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2021.

***Présentation par la Communauté d'agglomération du Boulonnais de la mise en œuvre du schéma vélo.***

➤ **DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**2021\_30\_06\_1** → Démission d'une Conseillère Municipale – Nouvelle installation.

**2021\_30\_06\_2** → Démission d'un Conseiller Municipal – Nouvelle installation.

**2021\_30\_06\_3** → Démission d'un Conseiller Municipal – Nouvelle installation.

**2021\_30\_06\_4** → Démission d'un Adjoint – Installation d'un nouveau Conseiller Municipal.

**2021\_30\_06\_5** → Election d'un nouvel Adjoint.

**2021\_30\_06\_6** → Constitution des commissions municipales et désignation des membres - Modifications.

.../...

.../...

**2021\_30\_06\_7** → Désignation des représentants de la Ville au sein du syndicat mixte EDEN 62 - Modification.

**2021\_30\_06\_8** → Désignation du représentant de la Ville au sein de la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE 62) - Modification.

**2021\_30\_06\_9** → Communauté d'agglomération du Boulonnais – Désignation des représentants de la Commune aux différentes commissions communautaires - Modifications.

### ➤ **SERVICE RESSOURCES**

**2021\_30\_06\_10** → Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2021 – Ville de Wimereux.

**2021\_30\_06\_11** → Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2021 – Camping municipal.

**2021\_30\_06\_12** → Mise en place du temps partiel et fixation des modalités d'application.

**2021\_30\_06\_13** → Organisation du temps de travail du personnel communal – Ville et C.C.A.S.

**2021\_30\_06\_14** → Suppressions et créations de cinq postes permanents à temps non complet.

**2021\_30\_06\_15** → Modification du tableau des effectifs du personnel communal.

**2021\_30\_06\_16** → Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

### ➤ **SERVICES TECHNIQUES**

**2021\_30\_06\_17** → Rue Gerhard Schmidt – Changement de dénomination.

**2021\_30\_06\_18** → Dénomination de l'allée bordée d'arbres allant de l'avenue Mitterrand au Bon Air.

**2021\_30\_06\_19** → Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE) – Fixation de reversement à la commune d'une fraction du produit de la TCCFE perçue par la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais.

**2021\_30\_06\_20** → Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'agglomération du Boulonnais et la commune de Wimereux pour la mise en œuvre du schéma vélo.

.../...

.../...

## ➤ **SERVICE URBANISME ET FONCIER**

**2021\_30\_06\_21** → Désignation d'un membre du Conseil Municipal dans le cadre de l'article L. 422-7 du Code de l'Urbanisme.

**2021\_30\_06\_22** → Chemin des Oies – Extension du réseau électrique – Prise en charge.

**2021\_30\_06\_23** → Flandre Opale Habitat – Démolition de l'habitation sise au 2 rue Lalo – Avis du Conseil Municipal.

## ➤ **SERVICE ADMINISTRATION GENERALE**

**2021\_30\_06\_24** → Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2021-2022.

## ➤ **DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**2021\_30\_06\_25** → Aménagement des salons de la Baie Saint Jean - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

**2021\_30\_06\_26** → Réhabilitation des sanitaires de l'école Fabre d'Eglantine - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

**2021\_30\_06\_27** → Demande de renouvellement de la dénomination en commune touristique.

**2021\_30\_06\_28** → Convention de dépôt-vente avec l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale – Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

**2021\_30\_06\_29** → Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de la délibération n° 1 du 15 juillet 2020.

Vu, le D.G.S.,

Le Maire de Wimereux,  
**Jean-Luc DUBAËLE.**

**- NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE -**  
(Article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_1 : DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE – NOUVELLE INSTALLATION.**

Suite à la vacance du siège de la Conseillère Municipale démissionnaire, Tatiana BARDEAUX, issue de la liste « Unis pour Wimereux », Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il convient de procéder à l'installation du membre venant immédiatement à la suite du dernier élu sur ladite liste.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_2 : DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – NOUVELLE INSTALLATION.**

Suite à la vacance du siège du Conseiller Municipal démissionnaire, Jean-Christophe GIRES, issu de la liste « Unis pour Wimereux », Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il convient de procéder à l'installation du membre venant immédiatement à la suite du dernier élu sur ladite liste.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_3 : DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – NOUVELLE INSTALLATION.**

Suite à la vacance du siège du Conseiller Municipal démissionnaire, Hervé NOËL, issu de la liste « Unis pour Wimereux », Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il convient de procéder à l'installation du membre venant immédiatement à la suite du dernier élu sur ladite liste.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_4 : DEMISSION D'UN ADJOINT – INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL.**

Suite à la vacance du siège de l'Adjoint et Conseiller Municipal démissionnaire, Jean-Louis DUVAL, issu de la liste « Unis pour Wimereux », Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il convient de procéder à l'installation du membre venant immédiatement à la suite du dernier élu sur ladite liste.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_5 : ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT.**

Suite à la vacance du siège du 3ème Adjoint, il convient de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_6 : CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DESIGNATION DES MEMBRES - MODIFICATIONS.**

Pour faire suite aux démissions de Conseillers Municipaux, il est proposé de réajuster la composition de plusieurs commissions municipales.

.../...

.../...

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_7 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE EDEN 62 - MODIFICATION.**

Il convient de remplacer le Conseiller Municipal démissionnaire, Hervé NOËL, pour représenter la Ville au sein du syndicat mixte EDEN 62.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_8 : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE AU SEIN DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DU PAS-DE-CALAIS (FDE 62) - MODIFICATION.**

Il convient de remplacer le Conseiller Municipal démissionnaire, Jean-Louis DUVAL, pour représenter la Ville au sein de la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_9 : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES - MODIFICATIONS.**

Il convient de remplacer le Conseiller Municipal, Jean-Christophe GIRES, au sein de la commission communautaire n° 2 « *Finances, ressources humaines, mutualisation* » ainsi que le Conseiller Municipal, Jean-Louis DUVAL au sein de la commission communautaire n° 5 « *Attractivité du territoire, aménagement intégré de l'espace, logement et habitat durable, développement rural, Nausicaà, biodiversité et plan climat* ».

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_10 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE L'EXERCICE 2021 – VILLE DE WIMEREUX.**

La Décision Modificative est jointe au dossier.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_11 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE L'EXERCICE 2021 – CAMPING MUNICIPAL.**

La Décision Modificative est jointe au dossier.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_12 : MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL ET FIXATION DES MODALITES D'APPLICATION.**

Cette délibération, de principe, permet de se conformer à la réglementation en vigueur, en matière d'application du temps partiel de droit ou sur autorisation, des agents de notre collectivité.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_13 : ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL COMMUNAL – VILLE ET C.C.A.S.**

Cette délibération concerne l'application de la Loi de transformation de la fonction publique, liée à l'harmonisation de la durée du temps de travail (plus communément nommée « 1607 heures »).

.../...

.../...

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_14 : SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE CINQ POSTES PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET.**

Cette délibération permettra de :

- faire évoluer le temps de travail de quatre agents, déjà en poste, au sein de la filière technique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 (passage de 28 H à 32 H). Il convient donc de supprimer 4 postes à Temps Non Complet - 28 H ;
- recruter un agent au grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe à Temps Non Complet - 22 H 30, suite au départ en retraite de la responsable du Relais Petite Enfance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Il convient donc de supprimer un poste d'Éducatrice de Jeunes Enfants à Temps Non Complet - 22 H 30.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_15 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL.**

Cette délibération va permettre l'ouverture d'un poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques ainsi qu'un poste dans le cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_16 : RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE.**

Cette délibération va permettre d'ouvrir un poste permettant de faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_17 : RUE GERHARD SCHMIDT – CHANGEMENT DE DENOMINATION.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de changer le nom de la rue située entre la digue et la rue du Maréchal Juin, rue parallèle à la rue du Capitaine Ferber, en « rue de l'Aurore ». La commission de sécurité et occupation du domaine public du 27 mai 2021 a donné un avis favorable.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_18 : DENOMINATION DE L'ALLEE BORDEE D'ARBRES ALLANT DE L'AVENUE MITTERRAND AU BON AIR.**

L'allée bordée d'arbres allant de l'avenue Mitterrand au Bon Air est actuellement sans nom. Suite à l'avis favorable de la commission de sécurité et occupation du domaine public du 27 mai 2021, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de baptiser l'allée piétonnière reliant l'Avenue Mitterrand à la rue Jean Bart, actuellement sans nom, « Allée Gerhard Schmidt » en hommage à l'un des piliers du jumelage franco-allemand décédé à l'âge de 80 ans.

.../...

.../...

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_19 : TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE (TCCFE) – FIXATION DE REVERSEMENT A LA COMMUNE D'UNE FRACTION DU PRODUIT DE LA TCCFE PERÇUE PAR LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DU PAS-DE-CALAIS.**

La Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE 62) perçoit actuellement en lieu et place de la Commune, la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité dont le produit de la taxe moins les frais de gestion et de contrôle ainsi qu'une participation au fonds SEVE est reversé trimestriellement à la commune à hauteur de 97%. Les actions de la Maîtrise de l'Énergie concernant la rénovation énergétique des bâtiments s'étant considérablement développées, le Conseil d'Administration de la FDE 62 a décidé de modifier les modalités de reversement du produit de la TCCFE (reversement à la commune à hauteur de 95%). Pour information, en cas de non signature de l'avenant les anciennes modalités de reversement resteront en vigueur mais la commune ne pourra pas prétendre aux aides sur la rénovation énergétique des bâtiments et leurs générateurs d'énergie. Il est donc proposé au Conseil Municipal de fixer la fraction du produit de la TCCFE reversée à la Commune à 95% et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents y afférant.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_20 : CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS ET LA COMMUNE DE WIMEREUX POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA VELO.**

Des liaisons parcourant la voirie de la Commune (quai Alfred Giard, rue Léon Fayolle et rue du Général de Gaulle) sont prévues dans le Schéma Directeur Cyclable de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Aussi, dans le cadre de l'aménagement de sa voie publique, la commune souhaite profiter de ces travaux d'aménagements pour prévoir des aménagements complémentaires (enrobé en colclair) non liés au Schéma Directeur. Afin d'avoir une gestion cohérente pour aménager l'espace public, la Commune et la C.A.B. ont donc décidé de conclure une convention de co-maîtrise d'ouvrage. Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférant.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_21 : DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 422-7 DU CODE DE L'URBANISME.**

Monsieur le Maire estime qu'il se trouve dans une situation relevant d'un conflit d'intérêt pour l'instruction d'un dossier de Permis de Construire sur la Commune. Il demande donc à l'Assemblée plénière de désigner, conformément aux dispositions de l'article L. 422-7 du Code de l'Urbanisme, un Conseiller Municipal pour instruire ledit dossier.

.../...

.../...

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_22 : CHEMIN DES OIES – EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE – PRISE EN CHARGE.**

Un projet concernant le détachement de 12 lots en vue de bâtir sur la parcelle AP 35 sis 30 chemin des Oies à Wimereux nécessite des travaux d'extension du réseau électrique pour la part des équipements située en dehors du terrain d'assiette de l'opération pour alimenter ladite parcelle. Le promoteur s'étant engagé à prendre en charge la totalité des frais liés à cette extension, il sera demandé au Conseil Municipal d'accepter cette prise en charge.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_23 : FLANDRE OPALE HABITAT – DEMOLITION DE L'HABITATION SISE AU 2 RUE LALO – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Flandres Opale Habitat a acquis en 1992 une habitation sise au 2 rue Lalo financée par un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI). La réhabilitation de ce logement nécessitant un investissement financier important (+ de 160 000 € H.T.), Flandre Opale Habitat souhaite démolir celle-ci et revendre la parcelle comme terrain libre de constructeur. Ce bailleur social doit déposer auprès de la Préfecture un dossier préalable à la démolition, intitulé note d'intention de démolir. Toutefois, ce dossier doit être complété par une délibération du Conseil Municipal qui acte le principe de cette démolition. Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la démolition de ce logement.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_24 : ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2021-2022.**

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'Organisation du Temps Scolaire (OTS) pour la rentrée 2021 pour une période de trois ans.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_25 : AMENAGEMENT DES SALONS DE LA BAIE SAINT JEAN - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX ET DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE.**

Les salons de la Baie Saint Jean, bâtiment municipal, nécessite des travaux de rénovation. La Commune souhaite pérenniser ce bâtiment lui appartenant tout en offrant aux habitants de la Commune des fonctions polyvalentes plus adaptées aux besoins actuels : organisation de conférences, départ vers les sentiers de randonnée, salons, expositions, scène musicale, salon de thé avec ouverture sur les Jardins.... Des travaux vont être lancés dans le domaine de la maintenance, avec tout particulièrement une ambition environnementale (remplacement des luminaires existants par des Leds, récupération des eaux de pluviales pour les besoins communaux) et énergétique (isolation complémentaire, grilles de diffusion d'air). Ces travaux sont susceptibles d'être accompagnés financièrement par l'Etat et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Il sera demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter de ces deux financeurs leur participation la plus élevée.

.../...



.../...

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_26 : REHABILITATION DES SANITAIRES DE L'ECOLE FABRE D'EGLANTINE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX.**

Dans le cadre de son programme pluriannuel de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), la ville de Wimereux va remettre aux normes accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) les toilettes des enfants et des adultes de l'Ecole maternelle « Fabre d'Eglantine ». Les travaux consistent en un désiamantage, une réfection des sols, murs et plafonds, remplacement de l'éclairage néon existant par du Led, remplacement des portes aux normes PMR, création d'une rampe d'accès et remplacement du mobilier. Ces travaux sont susceptibles d'être éligibles à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Aussi, il sera demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter de l'Etat sa participation la plus élevée.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_27 : DEMANDE DE RENOUELEMENT DE LA DENOMINATION EN COMMUNE TOURISTIQUE.**

La Commune ayant été reconnue par arrêté préfectoral du 28 juin 2016, pour une durée de cinq ans comme « commune touristique », il convient de solliciter le renouvellement de cette dénomination auprès de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_28: CONVENTION DE DEPÔT-VENTE AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS COTE D'OPALE – AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER.**

Le Conseil Municipal sera appelé à donner son accord à Monsieur le Maire pour qu'il puisse signer avec l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale une convention de partenariat de dépôt vente de produits dérivés au logo de la ville de Wimereux, au sein du Bureau d'Information Touristique de Wimereux.

**DELIBERATION N° 2021\_30\_06\_29 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE LA DELIBERATION N° 1 DU 15 JUILLET 2020.**

Monsieur le Maire rendra compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vu, le D.G.S.

Le Maire,  
**Jean-Luc DUBAËLE.**